



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 28 septembre 2012

Présents : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Vincent CORTESE, Liliane DUFOUR, Dominique HOURDE,

Absents : Francis BOIS, Philippe ROSSAT, Joël CLARAC donne procuration à Maurice CATTELAN. Céline MAGNIN donne procuration à Hélène BOIS, Loredane RONQUETTE donne procuration à Roger LAVARDA.

Secrétaire de séance : Liliane DUFOUR.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour l'augmentation de la taxe d'électricité. Accord.

Il indique également que M. MARCHAND, directeur de la SOREA interviendra vers 21 h. pour la présentation de la filiale FIBREA.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23.03.12 : le Maire

Pas de remarque.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

2 – Capucin Gourmand : gérance 2 propositions : le Maire

Les 2 propositions de gérance ont été transmises en même temps que la convocation.

Un couple vient de se désister, du fait d'un problème de vente de leur affaire actuelle.

Le 2^{ème} est intéressé sous conditions parmi lesquelles la réduction du loyer par moitié la 1^{ère} année. Le retour probable au loyer demandé se ferait au bout de 3 années suivant le chiffre d'affaires.

Une discussion s'engage, le loyer est peut-être excessif, les commerces subissent actuellement une forte baisse de fréquentation, quelle est la position de la commune quant à vouloir louer et à quel montant, il n'est pas normal que ce soit le locataire qui impose le montant du loyer.

Après réflexion, il est proposé de ne pas accepter cette 2^{ème} candidature, une nouvelle consultation se fera dans 1 mois. Le 1^{er} couple sera de nouveau contacté.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

3 – Echange parcelles de terrain entre particulier et commune : le Maire

Il s'agit d'une partie de la parcelle communale F 890 de 190 m² jouxtant la maison d'habitation des conjoints CIUFFINI, rue des Moulins, qui pourrait être échangée avec une partie des parcelles F 1045 de 130 m² et F 1050 de 60 m² leur appartenant. Cet échange permet à la commune de récupérer une parcelle constructible avec un accès sur la route départementale.

Les plans ont été réalisés par le cabinet GE-ARC.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

5 – Projet d'extension CCCM aux communes de Montricher-Albanne et Pontamafrey-Montpascal : le Maire

Rappel de la délibération du 22 juillet 2011 concernant le projet de coopération intercommunale proposée par Monsieur le Préfet, avec fusion des communes de Montricher-Albanne et Pontamafrey-Montpascal.

Monsieur le Préfet demande de nouveau la position de chaque commune pour décision définitive.

Une réunion a été organisée dernièrement avec les communes concernées.

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à l'entrée de ces 2 communes au sein de la CCCM.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

6 – Régularisation chemin et rue de la Goratière : Le Maire

Monsieur le Maire explique la régularisation nécessaire pour achever la transaction commencée lors de la réalisation de la nouvelle route qui avait nécessité la cession de l'ancien chemin et d'une partie de terrain.

Il présente le plan indiquant les limites des 2 communes, pour accord du Conseil Municipal.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

4 – SOREA : création filiale FIBREA

Intervention de Mrs MARCHAND, directeur de SOREA, Stephan ROUX, et Daniel RUSK.

Présentation de ce projet de création d'une nouvelle filiale destinée à développer un réseau de fibre optique, et donc d'accès au très haut débit informatique et télécommunications.

C'est une infrastructure avec utilisation des fourreaux électriques existants, apportée par SOREA qui s'engage à réaliser les travaux en 24 mois.

La partie commerciale sera gérée par un opérateur de communication. Ce réseau sera donc loué à un fournisseur d'accès.

Lecture et explications de la délibération.

Guy JULLIARD souhaiterait que l'opérateur choisi prenne en compte en priorité les quartiers mal desservis dont les débits sont faibles (zones d'ombre) 500 ko à 1200 ko.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

Délibération taxe sur la consommation finale d'électricité pour 2013 : Guy JULLIARD.

Proposition de maintenir le coefficient multiplicateur à 0 pour 2013, comme en 2012 (délib. du 29.09.11).

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

7 – Transports scolaires collège et lycée, participation à – 3 km : le Maire

Monsieur le Maire commente la rencontre du 17 septembre avec M. GENON, vice-président du SPM, et M. PIRAT du Conseil Général tous 2 en charge du transport scolaire, concernant l'horaire décalé du mercredi qui, depuis, a été remis en place et la suppression du transport de 16 h.30. Ce dernier pourrait éventuellement être rétabli mais avec un arrêt unique en bas de commune. Une enquête est réalisée auprès de chaque élève pour les horaires de fin de cours.

Question de Philippe ROSSI : qu'en est-il de la sécurité des élèves qui font le trajet à pied jusqu'à leur domicile.

Pour 3 élèves du bas de commune qui sont à moins de 3 km de leur établissement scolaire, les frais ne sont plus pris en charge par le Conseil Général, mais par la commune, soit environ 2000 € pour l'année scolaire.

En attendant l'avis du Syndicat de Pays de Maurienne, la commune continue d'assurer le règlement des frais de transport de ces 3 élèves.

8 – Compte-rendu des commissions

Travaux environnement : le Maire - Guy JULLIARD

La commission des travaux se réunira courant octobre pour la visite des chantiers du Crosat, Chef-lieu, Rieubel, maison communale (cure) et école.

- Rieubel : Monsieur le Maire a rencontré les services du RTM pour un curage à réaliser, l'estimation des matériaux est d'environ 2000 m³, se mettre en rapport avec la police de l'eau pour un stockage sur le delta du cours d'eau.

La partie haute appartient au RTM.

Une demande de subvention sera faite auprès des instances concernées.

- Travaux Chef-lieu : les travaux se poursuivent. Penser à un emplacement pour personne à mobilité réduite rue Philomène Durieux.

- Le Crosat : les bordures sont en cours de finition, reste la déviation et l'abri bus avant la réalisation des surfaces de voirie.

Il est à signaler que tous ces travaux de bordures et de murettes étaient programmés dans le cahier des charges et qu'il en a été tenu compte pour le calcul du prix de vente des parcelles.

- Aménagement école : la zone 30 et le signalisation ont été mis en place, les passages piétons repeints, et l'abri bus modifié pour élargir l'accès sur le trottoir.

Les barrières ont été reçues et vont être installées au cours de la semaine prochaine.

- Cimetière : pour la réfection du mur du haut, les devis ont été demandés à l'entreprise avec et sans dépose des stèles. Le mur côté gauche est également à reprendre.
- Sources de Montricher : régularisation administrative en cours, une visite de l'hydrogéologue a été effectuée, une réunion est programmée avec le bureau d'études, l'ARS, et le responsable des travaux.
- Ecole : toiture photovoltaïque : la convention a été signée, et les travaux réceptionnés. La mise en service définitive et l'inauguration auront lieu courant octobre
- Pour location Capucin Gourmand et maison communale Chef-lieu, obligation de faire un diagnostic immobilier, la proposition de SOREA est de 320 € TTC pour 2 diagnostics.
- Affaire THIBAUT (rainurage d'anodes pour ALCAN) : suite à des plaintes pour bruit et poussières, une réunion a eu lieu en juillet sur le site. M. THIBAUD s'est engagé à mettre en place un filtre supplémentaire et à faire un nettoyage régulier du sol de l'atelier. Un courrier a été transmis à RIO TINTO ALCAN pour leur demander si cette activité pouvait être déplacée dans l'enceinte de l'usine, il nous est répondu que cette solution n'est pas envisageable, par manque de place couverte. Il est demandé à l'entreprise THIBAUT de faire réaliser une carte du bruit à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment par un organisme agréé.
- Le prochain recensement de la population aura lieu début 2013. 2 agents recenseurs seront recrutés sous la responsabilité de la secrétaire de Mairie.

Finances SOREA: Guy JULLIARD

Bilan financier sur les gros travaux en cours :

Tranche 3 Chef-lieu : les dépenses réglées à ce jour s'élèvent à 215 060.58 € HT. La 4^{ème} situation reste à régler.

Les prévisions seront a priori maintenues.

Les sommes restant à régler sur les chantiers Chef-lieu et Crosat s'élèvent à environ 664 874 € TTC.

Etant donné l'état actuel de notre trésorerie nous attendons un peu pour voir s'il y a lieu de contacter un nouvel emprunt.

Sports loisirs école : Philippe ROSSI

- Remerciements de diverses associations pour les subventions allouées.
- Vin'Alp, invitation à St Julien dimanche 7 octobre.
- CCCM réunion au théâtre Gérard Philippe le 4 octobre, pour la revalorisation du commerce local.
- AG de l'association Photo Passion ce jour.
- Dissolution de l'association Pétanque Club en cours.
- Fête du pays, bilan positif.
- Cantine : des fiches de suivi ont été élaborées depuis la rentrée pour les produits d'entretien utilisés et le plan de nettoyage. Un repas supplémentaire est commandé chaque jour pour prélèvement.

Jeunesse communication : Hélène BOIS

- Remerciements aux jeunes qui se sont investis lors de la fête au pays, prochaine réunion de la commission jeunesse le 16 octobre.
- Commission communication pour élaboration du P'tit Gondranien le 9 octobre.
- CCAS réunion à programmer.

9 - Informations et questions diverses : Le Maire

- Demande faite au LTF pour l'entretien des parcelles sur lesquelles les habitations ont été démolies. La DDT en a pris note.
- Usine RIO TINTO, une réunion a lieu à PARIS avec le Ministre le 9 octobre.
- Conteneurs le Crosat, une protection plus haute est prévue pour une isolation plus efficace vis-à-vis des riverains. Affaire à suivre.
- Travées garage, demande d'explications sur travée disponible. Réponse de M. le Maire : 3 demandes sont en cours et seront traitées par ordre de date d'arrivée.
- Site internet : remarque : il n'y a plus de site internet. Réponse de M. le Maire : à revoir suite au changement de prestataire.

Fin de séance : 23 h.30.